

8<sup>e</sup> Hussard

4<sup>e</sup> Garde d'Honneur

la feuille de route n° 7  
la feuille de route n° 7

Juin 2002

*Editée par l'Association Maréchal Suchet, armée des Alpes  
secrétariat Jérôme Croyet,  
12 rue de la Liberté 01000 Bourg en Bresse*

*Dépôt aux Archives Départementales de l'Ain, R.H.L.63*

\*\*\*\*\*



**Les cavaliers Jacobins et la légion de la Montagne :  
de la souveraineté à l'armée populaire**

par

Jérôme CROYET,

Historien, Doctorant à l'Université Lumière Lyon II  
Assistant archiviste aux Archives Départementales de l'Ain  
Membre de la société d'Emulation de l'Ain  
Vice président de l'association Maréchal Suchet



La ferveur patriotique de l'été 1793, montée en puissance par la révolte fédéraliste de Toulon, Marseille et Lyon, stimule l'ardeur des nouveaux patriotes, les sans-culottes, réunis en sociétés populaires puis en congrès : « *Après la chute de la Gironde, ce sont les Montagnards qui...s'emparent pour quelques mois de l'arme des congrès dans leur lutte contre le fédéralisme* »<sup>1</sup>. Le 7 et 8 septembre 1793, soixante et onze sociétés populaires se réunissent à Valence et prennent la décision de former une légion, "composé des membres des sociétés populaires"<sup>2</sup>, portant le nom de Légion de la Montagne. Son but est militaire mais aussi politique : "une armée de Jacobins répandra la lumière dans les camps, et la terreur dans les rangs ennemis ; elle déjouera les complots des perfides, et démasquera les intrigants ; elle fera connaître ceux dont l'incapacité ou l'ambition les égare ; elle surveillera ces scélérats heureux qui profitent des circonstances pour être quelques chose dans le tumulte des guerres ; enfin, elle dévoilera ces guerriers qu'on a connu que sur des rapports infidèles, ou qu'on a vu que par les yeux prévenus de leurs partisans, ou par le canal fangeux des flagorneurs. Arrivez sans-culottes...vous êtes notre seul espoir. Point de muscadins, point de ci-devants, point de riches"<sup>3</sup>. La décision des 71 sociétés populaires est soumise au représentant du peuple Boisset qui, bien que sympathisant royaliste, lui donne son adhésion dès le 9 alors qu'il se trouve à Valence. Il autorise "tous les corps constitués, tous les agents militaires...à prendre les moyens les plus prompts pour organiser cette légion, l'armer et l'équiper"<sup>4</sup>. Les décisions prises lors de ce congrès «sont approuvées dans les semaines suivantes par une trentaine de sociétés de toute la France »<sup>5</sup>, dont celle de Gex et avoisinant l'Ain, celle de Mâcon.

C'est à Marseille que doit être équipé cette Légion. Mais, le 5 octobre, de nouveau réunis en assemblée générale à Marseille<sup>6</sup>, les députés de plusieurs centaines de sociétés populaires adressent une supplique aux sociétés afin d'activer

<sup>1</sup> BOUTIER (Jean), BOUTRY (Philippe), BONIN (Serge) : *Les sociétés politiques* in *Atlas de la Révolution Française*, tome 6, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1992, 132 pages.

<sup>2</sup> Autorisation du représentant du peuple Boisset, 9 septembre 1793. Collection de l'auteur.

<sup>3</sup> Lettre du chef de brigade Chastel, commandant la Légion de la Montagne, 17 brumaire an 2. Collection de l'auteur.

<sup>4</sup> Autorisation du représentant du peuple Boisset, 9 septembre 1793. Collection de l'auteur.

<sup>5</sup> BOUTIER (Jean), BOUTRY (Philippe), BONIN (Serge) : *Les sociétés politiques* in *Atlas de la Révolution Française*, tome 6, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1992, 132 pages.

<sup>6</sup> Cette réunion "marque l'apothéose du fédéralisme jacobin". BOUTIER (Jean), BOUTRY (Philippe), BONIN (Serge) : *Les sociétés politiques* in *Atlas de la Révolution Française*, tome 6, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1992, 132 pages.



l'arrivée de cavaliers jacobins : "Amis et frères... nous n'avons pas encore vu arriver que très peu de membres envoyés par quelques sociétés"<sup>7</sup>. Ils demandent l'envoi rapide d'hommes craignant le danger autour de Toulon où l'armée républicaine n'est pas en grand nombre. Afin de motiver les sociétés ils appellent à sauver la République. Les hommes reçus dans la Légion de la Montagne sont éminamment politisés : "il ne sera reçu... que des membres des sociétés populaires... munis de bons certificats de civisme"<sup>8</sup>. De plus, une des clauses de recrutement sont exigées pour l'admission dans la cavalerie : "ayant 5 pieds 3 pouces, ou ayant déjà servi dans la cavalerie"<sup>9</sup>.

Le 4 brumaire an II, le commissaire ordonnateur Chauvet, avec l'autorisation des représentants Barras et Servières du 11, organise la Légion de la Montagne. Elle sera composée de huit compagnies de carabiniers à 100 hommes<sup>10</sup>, huit compagnies de chasseurs à 100 hommes, quatre compagnies de dragons légers à 100 hommes<sup>11</sup>, deux compagnies de canonnières à 60 hommes chacune et une compagnie d'artillerie volante à 40 hommes. Il s'agit d'une véritable petite armée. Les armes des fantassins sont "des fusils bronzés"<sup>12</sup>. Les pièces d'artillerie sont au nombre de 6, "à chaque compagnie, deux pièces de quatre et au besoin une de huit"<sup>13</sup>. Le total de la Légion se monte à 2 200 hommes. L'état-major se compose d'un chef de brigade (colonel), d'un chef d'escadron, de deux chefs de bataillons, de deux adjudants majors, de trois adjudants sous officiers, d'un quartier-maître trésorier. Le corps médical de l'état-major est composé d'un chirurgien major, d'un aide chirurgien. On trouve aussi huit musiciens, un trompette major, de deux tambours-majors, de deux tambours maîtres. Enfin se trouve un maréchal expert, un maître sellier, un maître armurier, un maître tailleur, un maître cordonnier et un maître bottier.

"L'uniforme des Montagnards sera habit veste, gilet et culotte de drap bleu"<sup>14</sup>. Le liseré de l'habit-veste sera blanc. Le liseré des pattes de parements sera écarlate. Le liseré du collet sera écarlate. L'habit-veste sera doublé de bleu. Les boutons gros et petits sont jaunes à la République, ayant pour légende dans le centre : "Légion de la Montagne". Les hommes porteront un casque de cuir verni de couleur verte. Le baudrier du sabre briquet et celui de la giberne sera de cuir noir. Les cavaliers et les artilleurs à cheval auront une hongroise et des bottes à la hussarde.

Les sociétés populaires sont invitées à armés et équipés leurs volontaires, tout comme ceux qui se destinent à la cavalerie doivent trouver un cheval. Toute fois, pour les sociétés qui ne peuvent pas payer l'équipement de leur légionnaire, le conseil d'administration de la Légion peut prendre en charge les frais d'armement et d'équipement.

Chastel, capitaine des carabiniers de la Légion des Allobroges est nommé chef de brigade de la Légion de la Montagne. De Marseille, le 17 brumaire an II, il adresse une lettre circulaire à toutes les sociétés populaires de la République dans laquelle il stigmatise l'ardeur militaire des sans-culottes "les vrais défenseurs de l'Égalité... qui sauveront la République"<sup>15</sup>.

Dans l'Ain, les grandes sociétés des sans-culottes des chefs lieux de canton arment et équipent une quinzaine de cavaliers jacobins entre les mois de brumaire et de ventôse an II<sup>16</sup>. Les treize cavaliers jacobins connus de l'Ain sont majoritairement domiciliés à la campagne<sup>17</sup> même si les sociétés auxquelles ils appartiennent sont elles majoritairement urbaines, cinq des huit sociétés fournissant un cavalier sont chefs lieux de districts : Belley, Bourg, Gex, Montluel, St Rambert et Trévoux. Mais, en opposition, ce sont les sociétés rurales qui engagent le plus de volontaires ; trois pour Bâgé contre un pour Bourg. Onze d'entre eux sont membres des sociétés dont ils se font les cavaliers. Toute fois il est à noter que cinq d'entre eux ont été admis membre pour, ou après, s'être proposé comme cavalier et que cinq d'entre eux sont rejetés de la société pour s'être rétractés. Ces cavaliers jacobins, d'âge mûr<sup>18</sup>, proviennent d'un milieu social laborieux et artisanal : manouvrier, culottier et ancien soldat et quelque peut lettré.

Le choix des cavaliers se fait d'une manière presque similaire. Après s'être volontarisé auprès de la société populaire, le candidat est avalisé par un vote de cette dernière. Certaines sociétés, comme celle de Trévoux, demande l'aval de leur municipalité. Ces nominations donnent parfois lieu à des altercations, ainsi, le 24 ventôse an II, alors que Martial Cruizevert se présente à la société des sans-culottes de Trévoux pour être nommé cavalier jacobin, il est alors traité de brigand par Lombard fils, qui est rappelé à l'ordre. De même à Bâgé, Benoît Pellisson, qui s'est présenté le 4 frimaire, est sommé, sur la demande de Roux, de se justifier de graves faits dont il est incuplés. Suite à leur engagement, certains cavaliers, comme à Belley, prêtent serment à la société<sup>19</sup> tandis que d'autres, comme à Montluel, signent une sorte de contrat<sup>20</sup>.

<sup>7</sup> Lettre circulaire des députés des sociétés populaires, 5 octobre 1793. Collection de l'auteur.

<sup>8</sup> Organisation de la Légion de la Montagne. 4 brumaire an II. Collection de l'auteur.

<sup>9</sup> Lettre circulaire de Chastel, 17 brumaire an II. Collection de l'auteur.

<sup>10</sup> Avec un capitaine, un lieutenant, un sous lieutenant, un sergent major, quatre sergents, un caporal fourrier, huit caporaux et deux tambours.

<sup>11</sup> Y compris trois officiers, un maréchal des logis chef, quatre maréchaux des logis, un brigadier fourrier, huit brigadiers e deux trompettes.

<sup>12</sup> Organisation de la Légion de la Montagne. 4 brumaire an II. Collection de l'auteur.

<sup>13</sup> Organisation de la Légion de la Montagne. 4 brumaire an II. Collection de l'auteur.

<sup>14</sup> Organisation de la Légion de la Montagne. 4 brumaire an II. Collection de l'auteur.

<sup>15</sup> Lettre circulaire de Chastel, 17 brumaire an II. Collection de l'auteur.

<sup>16</sup> On peut penser que le retard dans la levée des cavaliers jacobins dans l'Ain est dû à la connaissance tardive de la décision du congrès de Valence et à la participation de clubs de l'Ain au congrès de Marseille.

<sup>17</sup> Replonges, Bâgé, Lagnieu, Evosges et Divonne.

<sup>18</sup> Leur âge moyen est de 32 ans et deux d'entre eux sont mariés.

<sup>19</sup> Antoine Brangue de Belley jure « de ne quitter le champ de bataille qu'après la destruction des tyrans ». Registre de délibérations de la société populaire de Belley, A.C. Belley, rév. 10.

<sup>20</sup> Cette pratique unique dans le département, vaut beaucoup de déboire à la société de Montluel, puisque sur trois cavaliers jacobins armés et équipés, deux se rétractent le 1<sup>er</sup> ventôse, au moment de partir, suite à des désaccords sur des articles.



Dès lors commence le temps de l'équipement, de l'armement et de la monte. Si la société de Lagnieu envoie son cavalier, Charles Jobert, pour l'armée le jour même de sa nomination, il faut généralement un peu plus d'une décade<sup>21</sup> aux sociétés pour équiper leurs cavaliers, celui de Belley, qui est nommé le 5 frimaire, ne part que le 22. L'équipement du cavalier se fait de deux manières : soit il est constitué de dons des sociétaires comme dans cinq sociétés sur six, soit de réquisition dans les magasins militaires. L'équipement sous forme de don est généralement plus rapide et de deux natures différentes : des biens ou de l'argent. Plus rapide<sup>22</sup>, car cela permet au cavalier de bénéficier immédiatement des choses dont il a besoin et plus intéressant car les objets donnés sont souvent de bonne qualité. Alors que la majorité des cavaliers de l'Ain partent avec un équipement type, un manteau, un bonnet de police bleu et rouge, un habit bleu à revers rouges, un pantalon écru, un sarot et quatre chemises, le cavalier de Belley bénéficie d'une culotte de peau et ceux de Montluel d'un habit neuf, d'une paire de botte et d'un manteau. Toute fois, le don est argent est le plus fréquent, quatre sociétés sur six y ont recours. En effet, outre la confection de l'habit, il faut fournir l'équipement du cheval, ce qui porte les dépenses pour un homme à 305 livres<sup>23</sup>. Dans certaines sociétés des trésoriers sont nommés pour recevoir les dons et il arrive que l'importance de ces derniers soit tel que certaines sociétés fournissent plusieurs cavaliers ou décident d'utiliser le restant à d'autres fins. La société de Gex récupère 2415 livres et celle Treffort décide le 30 nivôse d'employer les 96 livres restantes à l'achat de paires de souliers pour les soldats. Une fois les dons comptabilisés, les sociétés peuvent déléguer des commissaires pour pourvoir à l'achat, notamment, des chevaux. A Bâgé, l'achat de l'animal est très scrupuleux, entre le 22 brumaire, date de nomination d'un trésorier et le 2 pluviôse, date de la nomination d'un commissaire pour conduire le cheval à Bourg, la société ne prend pas moins de six arrêtés pour cet achat et sa surveillance.

Dans l'Ain, la levée et l'équipement de ces cavaliers jacobins est très importante. Outre le caractère strictement militaire de la levée et sa marque d'adhésion à un mouvement d'idées national issus du « fédéralisme jacobin »<sup>24</sup>, elle permet, d'une part, de signifier matériellement l'engagement politique et militaire d'une société à ses concitoyens et d'autre part, elle permet à des personnes, au civisme suspect, de se montrer, par les dons, comme des patriotes. D'autre part, elle permet aux sans-culottes de repérer les personnes n'ayant fait aucun effort pour concourir à l'effort commun, tout comme elle les place en position de force face aux modérés en faisant preuve de leur capacité de mobilisation.

*Boisset*

Signature de Boisset  
(A.D. Ain série L)



Boisset au milieu d'une émeute à Lyon  
1795



Fantassin révolutionnaire



<sup>21</sup> Les trois cavaliers de Montluel sont nommés le 24 pluviôse et ne partent que le 1<sup>er</sup> ventôse.

<sup>22</sup> Le cavalier de Trévoux ne reçoit ses affaires, provenant du magasin militaire de la ville, que le 2 germinal an II.

<sup>23</sup> La société de Treffort ne pouvant pas fournir de cavalier décide, le 4 frimaire an II, de s'associer avec celle de Bourg pour financer un cavalier.

<sup>24</sup> BOUTIER (Jean), BOUTRY (Philippe), BONIN (Serge) : *Les sociétés politiques* in *Atlas de la Révolution Française*, tome 6, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1992, 132 pages.





"Salo, ce 10 fructidor an 6 républicaine.

Mon cher frère, je t'écris pour m'informer de l'état de votre santé. Pour à l'égard de la mienne elle est toujours bonne pour le moment. Je te pris bien mon cher frère de m'envoyer de l'argent car j'en ai bien besoin. Voilà un mois que je suis revenu de l'hôpital et je n'ai point encore touché de paye. L'on doit deux mois à la troupe. Nous ne savons pas quand nous serons payés. Tu me marqueras s'il y a quelque chose de nouveau dans le pays, si l'on parle de la réquisition, le bruit cours que l'on va en faire une. Tu me demande combien nous étions ; nous étions 70 quand nous avons parti de chez nous. A présent nous sommes 7. Je finis mon cher frère en t'embrassant de tout mon cœur ainsi que toute notre famille.

Salut et fraternité

Ivre Bodour ton frère, mon adresse

Citoyen Ivre Bodour Chasseur

29 demi-brigade d'infanterie légère, en garnison à Salo. Compagnie n°2, 1<sup>er</sup> bataillon. Armée d'Italie".



Le 11<sup>e</sup> Dragons :

En 1804, il reçoit 4 aigles et guidons mod. Challiot. 353 hommes font partie de la Brigade Roget, Division Walther, à la Réserve de cavalerie Maréchal prince Murat. Il Participe à la bataille d'Austerlitz. Le 20 novembre 1805 à Latein l'aigle et le guidon du 2<sup>e</sup> escadron sont pris par les dragons russes de Saint-Petersbourg. En 1812, un aigle en mauvais état est en service. Sur l'étendard mod. 1812 figure les noms, ULM AUSTERLITZ IENA EYLAU FRIEDLAND. En 1815, le régiment reçoit un aigle et un étendard mod. 1815, qui ne sont pas remis à Bourges.

A gauche, dragon du Consulat.

DOCUMENTS D'ARCHIVES

Action d'éclat d'un dragon  
(Archives Départementales de l'Ain, série R)



Et si on chantait ?

En 1791, est composé, sur une romance de Delayrac  
La chanson qui deviendra l'hymne de l'Empire

Veillons au salut de l'Empire

Veillons au salut de l'Empire  
Veillons au maintien de nos droits  
Si le despotisme conspire  
Conspirons la perte des rois

Refrain :  
Liberté, que tout mortel te rende hommage  
Tyrans, tremblez, vous allez expier vos forfaits  
Plutôt la mort que l'esclavage  
C'est la devise des français

Du salut de notre Patrie  
Dépens celui de l'univers  
Si jamais elle est asservie  
Tous les peuples sont dans les fers

Ennemis de la tyrannie  
Paraissez tous, armes aux bras !  
Du fond de l'Europe avilie  
Marchez avec nous au combat

La vie à la hussarde

Nicolas Bihon est originaire du département du Cher. Il sert comme cavalier au 5<sup>e</sup> régiment de hussards, lorsque durant le combat du 16 prairial an 8, à l'armée du Rhin, il capture un général autrichien. Ce fait d'arme lui vaut l'attribution d'un mousqueton d'honneur le 27 messidor de la même année.